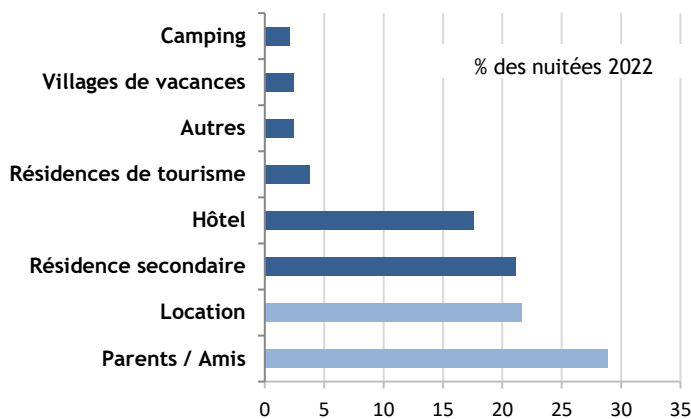
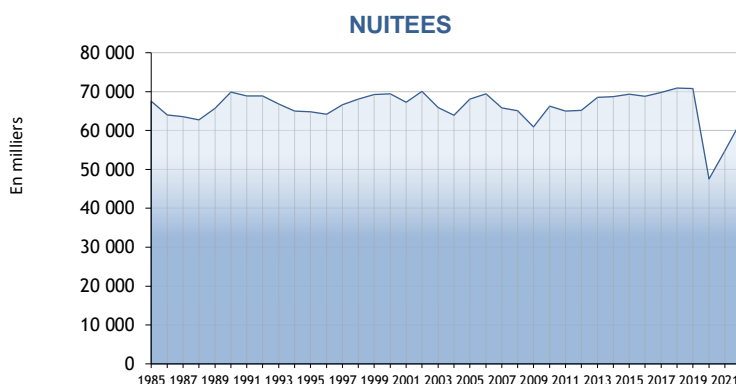
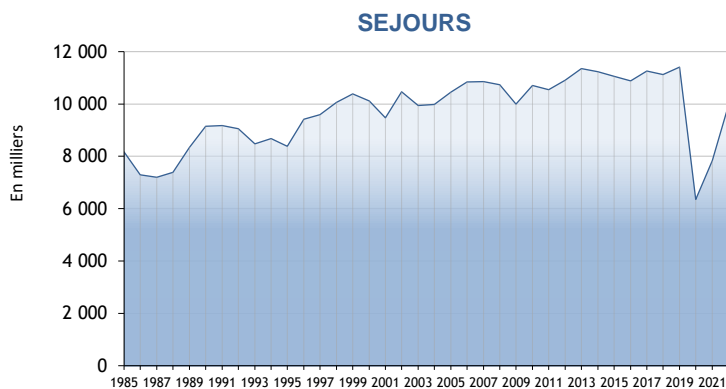


La Côte d'Azur (Alpes-Maritimes et Principauté de Monaco) accueille annuellement jusqu'à plus de 11 millions de séjours de touristes (24 heures-un an), représentant un volume global de nuitées fluctuant entre 62 et 70 millions. Ces totaux n'incluent pas les séjours des résidents des Alpes-Maritimes (tourisme intra-départemental), les croisiéristes et excursionnistes (sans nuitée).

Les baisses de fréquentation sont généralement d'amplitude limitée, reflétant l'impact des chocs internationaux (2001), des périodes de récession (93-95, 2009) ou d'évènement exceptionnel (attentat de Nice, 2016). Elles durent tout au plus quatre années consécutives avant l'amorce d'un rebond, montrant ainsi une forte résilience. La crise de la Covid a provoqué en 2020 une chute historique (arrivées - 44%), jamais observée auparavant, mais avec un retour à la normale, voire un nouveau record, dès 2023. Entre 95 et 2006, la fréquentation avait fortement augmenté grâce à une multiplication des courts séjours, due à l'explosion de l'offre vols "low cost". Sur le long terme, la tendance à fin 2019 était positive en séjours, de +1% par an en moyenne. Cependant, du fait de la baisse continue de la durée moyenne des séjours, le total des nuitées n'a quasiment pas augmenté sur plus de trois décennies, avec quelques cycles de baisse sensible en 1992-96, 2003-04, 2007-2009, et 2020-21.



## MODES D'HEBERGEMENT

Près d'un séjour sur deux se passe en hôtel ou en résidence de tourisme. Cependant, du fait d'une durée de séjour plus longue (entre 8 et 10 nuits, contre moins de 2.5 nuits dans l'hôtellerie et 4 nuits en résidences), les modes 'résidences secondaires' et 'parents et amis' regroupent la moitié des nuitées totales.

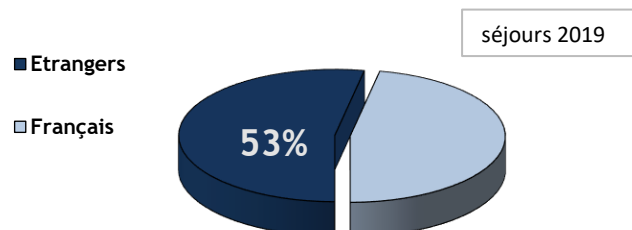
L'hébergement dit "marchand" (ou commercial) regroupe 70% des séjours, pour la moitié des nuitées totales. Il est dominé par l'hôtellerie (11 millions de nuits en incluant les non classés), tandis que les résidences de tourisme en accueillent plus de 2 millions et les autres mode locatifs globalement 14 millions de nuitées, incluant meublés et chambres d'hôtes, loués en direct ou via les plates-formes internet de location entre particuliers. Ces dernières captent à présent près du quart des nuitées en hébergements marchands.

L'offre en villages de vacances, notamment de type social-associatif est historiquement significative mais en baisse régulière, tandis que la demande gîtes et camping demeure marginale (3% des nuitées). La demande camping se reporte largement sur le Département voisin du Var.

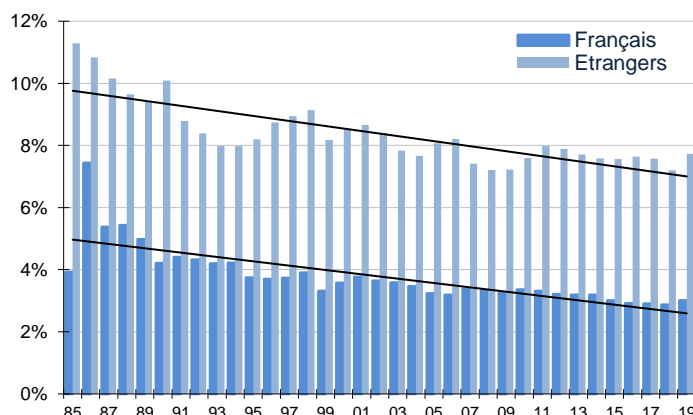
La clientèle de la Côte d'Azur est restée étrangère à plus de 50% des séjours entre 1997 et 2002, atteignant un record à 56% en 2001, et 53% en 2019. Ce taux est retombé autour de 46% entre 2007 et 2013. Depuis 2015 il dépassait de nouveau 50%, avant la crise de la Covid qui l'a fait chuter à 37% en 2020 et 2021, pour remonter à 48% en 2022. Il est toujours bien supérieur au taux de clientèle étrangère observé dans les autres régions françaises.

Sur le total des nuitées, la part des étrangers a franchi le seuil des 40% en 1996 et celui des 50% quasiment chaque année entre 2011-19, pour atteindre 52% en 2019. Leur durée moyenne de séjour dépassait celle des Français de 2007 à 2014, ainsi que durant la crise Covid.

Le taux d'étrangers augmente selon le niveau de confort et de prix. Il atteint les 80% dans l'hôtellerie de luxe.



## PART DES NUITEES HOTELIERES EN FRANCE



## PART DE MARCHÉ COTE D'AZUR / FRANCE

Les nuitées hôtelières Côte d'Azur sont rapprochées des volumes France afin de calculer une part de marché. La tendance est baissière sur le long terme. Cette évolution est normale dans le cas d'une destination "ancienne" (mature), car la demande tend à se diffuser sur un nombre croissant de destinations concurrentes.

La part de la clientèle étrangère, qui dépassait 11% des nuitées hôtels en France en 1985, a chuté de 3 pts puis regagné 1 pt entre 94 et 98, pour tomber à moins de 8% depuis 2007. Une partie de la demande s'est reportée sur les résidences de tourisme de la Côte d'Azur, faisant chuter sa part dans l'hôtellerie. Cette part a un peu rebondi et s'est bien maintenue après 2009, malgré le choc de l'attentat de Nice en 2016. En 2018, elle glisse à 7,2%, avant de rebondir à 7,7% en 2019.

La part sur le marché français est bien moins élevée et a chuté de moitié entre 86 et 99, passant de 6% à 3,3%. Le transfert de fréquentation au profit des résidences de tourisme explique aussi, jusqu'en 2000, cette chute. La part est inférieure à 4% depuis 1995 et, pour la 1ère fois, à moins de 3% entre 2016 et 2018. Elle rebondit légèrement à 3% en 2019, et poursuit sa remontée durant la période Covid.